

Les clés de répartition

Charges directes / Charges indirectes

Les charges directes d'un projet sont en général assez faciles à calculer : une charge est dite directe lorsqu'on peut l'affecter sans ambiguïté à un projet.

Exemples de charges directes :

- Frais de transport liés au projet
- Achat de matériel pour le projet
- Assurance d'une manifestation
- Location d'un minibus

On appelle charges indirectes les charges qui concernent plusieurs projets.

Les charges indirectes doivent être réparties sur les différents projets à l'aide de clés de répartition qui comportent toujours une part d'arbitraire (il est difficile de trouver une clé de répartition parfaite).

Exemples de charges indirectes :

- Loyer du local
- Salaire de la secrétaire
- Assurance du local
- Électricité et eau
- Frais de communication

Les clés de répartition

On appelle clé de répartition un procédé pour déterminer le partage des charges indirectes classées par nature entre les différents projets.

Exemple de clés de répartition :

- Temps d'occupation des locaux
- Nombre d'enfants accueillis
- Nombre de projets
- Nombre de jours d'activité
- Heures de formation réalisées
- Activités des salariés

Pour chaque charge indirecte, il s'agira de déterminer la clé de répartition qui conviendra la mieux pour répartir le plus justement la charge sur chacun des projets.

Pour répartir un loyer, on pourra prendre le temps moyen d'occupation du local par chaque projet, que l'on répartit en pourcentage :

- Projet 1 occupe le local 20% du temps
- Projet 2 occupe le local 30% du temps
- Projet 3 occupe le local 50% du temps

Sur une année, on affectera 20% des loyers au projet 1, 30% des loyers au projet 2 et 50% des loyers au projet 3.

Exemple 1 :

Une association réalisant des animations avec des enfants loue son local 500 €/mois.

Elle réalise 3 activités sur l'année :

Activités extra-scolaires : 2 heures/soir, 4 soirs par semaine, en période scolaire

Centre de loisir : mercredi de 7h à 16h, en période scolaire

Centre de loisir : 5 jours par semaine, de 7h à 16h, pendant toutes les vacances scolaires

Repartir les loyers sur chaque projet en prenant le temps d'utilisation du local comme clé de répartition (37 semaines en scolaire et 15 semaines en vacances).

Tableau de répartition des charges indirectes :

Projet	Durée d'occupation du local (h)	Taux d'occupation du local	Montant imputé
Activités extra-scolaires	296	22,70%	1 362,00 €
Centre de loisir - mercredi	333	25,54%	1 532,00 €
Centre de loisir - vacances	675	51,76%	3 106,00 €
Total	1304	100,00%	6 000,00 €

Exemple 2 :

Une association réalise des sorties « découverte de la Guyane » (environnement, cultures, patrimoine), avec un public handicapé.

Elle mène 3 projets :

- Sortie à la journée un week-end sur deux en temps scolaire, nombre de participants : 15
- Excursion de 3 jours aux îles du Salut à Pâques, nombre de participants : 25
- Excursion de 5 jours sur l'ouest guyanais lors des vacances d'été, nombre de participants : 40

Elle possède un bureau, mis à disposition par la municipalité, il n'est utilisé que pour stocker le matériel et pour réaliser le travail administratif. La secrétaire travaille 20% de son temps sur les inscriptions des participants, le suivi de leurs dossiers, 40% de son temps sur la mise en place des projets, 40% de son temps sur la gestion de l'association.

Les charges indirectes de l'association se répartissent comme suit :

- Salaire de la secrétaire (20h/semaine), masse salariale : 1200€/mois
- Frais de communication (téléphone, internet et frais postaux), 120€/mois
- Électricité et eau : 40€/mois
- Assurance de l'association : 600€ par an

1/ Définir les clés de répartition les plus pertinentes pour chaque charge indirecte

2/ Répartir les charges indirectes

Tableau de répartition des charges indirectes :

Charge à répartir	Montant de la charge (€)	Clé de répartition	Nb unité d'œuvre (UO)	Sorties journée		Iles du Salut		Ouest Guyanais	
				Nb UO	Montant	Nb UO	Montant	Nb UO	Montant
Salaire inscriptions -	2880	Nombre de participants	80	15	540	25	900	40	1440
Salaire – projets	5760	Nombre de projet	3	1	1920	1	1920	1	1920
Salaires gestion -	5760	Nombre de projets	3	1	1920	1	1920	1	1920
Frais de comm	1440	Nombre de sorties	21	19	1303	1	68,5	1	68,5
Électricité – Eau	480	Nombre de projets	3	1	160	1	160	1	160
Assurance	600	Nombre de jours d'activité	27	19	422	3	67	5	111
Total	16 920,00 €				6 265,00 €		5 035,50 €		5 619,50 €

